

## ALGERIE – L'ENVERS DU DECOR

**Depuis le 11 avril 2007 et les attentats d'Alger, qui ont fait trente morts et plus de deux cent blessés dans des attaques revendiquées par Al-Qaida pour le Maghreb islamique, nouveau nom pris en janvier 2007 par le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), l'Algérie est de nouveau en proie au doute.**

Ces attentats qui visaient deux sites symboles du pouvoir : le palais du gouvernement qui abrite les bureaux du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur et un immeuble de la police, portent un coup, à l'autorité du président Abdelaziz Bouteflika et à sa politique de « réconciliation nationale ».

Et alors que vient de se terminer la campagne des élections législatives dans une indifférence quasi générale, qui a vu la victoire des partis de l'alliance présidentielle ( FLN, RND et MSP).

La guerre civile pour certains et les violences islamistes pour d'autres ont fait en Algérie, entre 150 000 et 200 000 morts entre 1992 et 2002, avant de décroître en 2003.

En réalité, malgré l'arrêt relatif du conflit, chaque semaine, plusieurs émeutes éclatent dans différentes régions d'Algérie.

Hausse des prix, chômage, corruption, les sujets de mécontentement sont innombrables, malgré le pactole amassé grâce à la manne pétrolière.

Le retour à la paix civile et l'amnistie, décidée par le gouvernement de M. Abdelaziz Bouteflika malgré de nombreuses oppositions, n'ont pas permis au pays de sortir de la crise globale dans laquelle il s'est enfoncé depuis plusieurs années.

L'Algérie est en quelque sorte passée du conflit armé à la violence sociale.

Malgré quelques attentats à l'intérieur du pays, mais de plus en plus rares, le conflit meurtrier opposant l'armée aux islamistes est bel et bien terminé, remporté par les militaires, qui n'avaient pas lésiné sur les moyens pour écraser leurs adversaires.

Afin de tourner définitivement la page, les autorités ont soumis à référendum le 29 septembre 2005 un projet de « réconciliation nationale », officiellement approuvé par une majorité écrasante d'électeurs.

Celui-ci a trouvé un prolongement réglementaire dans l'ordonnance et les décrets promulgués le 28 février 2006, avec deux objectifs :

- la prise en charge financière des parents des victimes des deux bords,
- et l'amnistie des membres des services de sécurité accusés de violations des droits de la personne ainsi que des membres des groupes armés impliqués dans des actes terroristes.

Ces textes constituent la réponse finale du régime aux demandes de vérité et de justice des familles de disparus et des organisations de défense des droits de la personne.

Ces dernières ne cessent de rappeler que les crimes contre l'humanité commis durant cette période ne peuvent être effacés par une procédure juridique ou par un référendum.

L'armée est sortie politiquement affaiblie d'un conflit qui l'a coupée de la population. Depuis plus de quatorze ans, il n'y a pas eu un seul défilé militaire, comme lors des fêtes nationales du 5 juillet et du 1er novembre.

Les militaires en permission ne sortent désormais plus en uniforme.

A l'inverse, bien que battus militairement, les islamistes continuent de marquer le paysage urbain, imposant à la société une religiosité qui contraste avec la dureté de la vie quotidienne.

Les militaires sont arrivés à bout de l'islamisme armé, mais l'islamisme est plus présent que jamais. Un islamisme convaincu, moins agressif qu'au début des années 1990, s'est installé dans les villes, visible dans le comportement et dans l'accoutrement de certains jeunes.

L'armée a vaincu mais elle a vaincu en devenant encore plus une armée dans l'Etat.

Avec le désir de professionnalisation de l'armée exprimé par de nombreux jeunes généraux recrutés après l'indépendance, s'est dessiné une évolution qui a vu l'état-major se « dépolitiser » au profit du DRS<sup>1</sup>, lequel apparaît comme la véritable direction politique de l'armée et du pays.

Ainsi, le DRS n'a jamais été aussi puissant que sous le deuxième mandat de Bouteflika.

Ni ce dernier ni les généraux n'osent désormais s'opposer à ce département.

Le DRS échappe à l'autorité du président, et chaque ministère est placé sous sa surveillance. Ce système paralyse l'Etat et vide les institutions de toute autorité.

L'autre réalité de l'Algérie et la conséquence indirecte des événements est l'impact sur le développement économique et social, ainsi les détournements, les gabegies, les allocations inconsidérées de ressources publiques sont autant de maux qui rongent depuis de nombreuses années l'économie Algérienne.

L'argent public, bien de la collectivité, est géré dans l'opacité par les institutions de l'Etat.

Par ailleurs, l'un des effets secondaires de ces tragédies pourrait être de frapper de plein fouet les économies très dynamiques d'Afrique du Nord, actuellement en phase d'ouverture, même si l'Algérie est moins dépendante du fait de son potentiel énergétique.

En 2006, la croissance a atteint 4,8% en Algérie, sans compter les recettes d'hydrocarbures, 5,8% en Tunisie et 8,1% au Maroc.

Un Maghreb moins sûr aurait des difficultés à attirer les capitaux et les experts dont il a besoin pour se développer, les primes d'assurance, notamment, augmenteraient et les recettes touristiques risqueraient de chuter.

Il est, par ailleurs, absurde de vouloir éliminer le terrorisme par une escalade de violence et d'oppression, le remède est avant tout politique, économique et social, car le terrorisme est le symptôme d'une infection qui gangrène la société, un cancer qui se nourrit de la misère et de l'oppression des peuples.

Le terrorisme est le symptôme et non la maladie, vouloir éteindre un incendie par un autre feu est une aberration.

---

<sup>1</sup> Le Département de renseignement et de sécurité (DRS), ex-sécurité militaire.

Est-il juste de reprocher aux citoyens de ne pas réagir, de leur demander de rejeter le terrorisme, alors que depuis trois ans le pouvoir essaie de les convaincre que la réconciliation nationale se fera tôt ou tard avec l'élargissement de tous les terroristes et en leur accordant le pardon de la société ?

Faut-il alors s'étonner, dans de telles circonstances aussi floues, générées par une démarche contradictoire du pouvoir face à l'intégrisme, du relâchement des services de sécurité chargés de la lutte contre le terrorisme ?

Certes non, même si le plus dur est passé. Il n'en demeure pas moins que la mobilisation et la vigilance restent de mise, en toutes circonstances et en tous lieux. D'ailleurs, tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre le terrorisme n'ont pas manqué de constater que même réduit militairement, l'intégrisme restait toujours aussi dangereux tant qu'il n'aura pas été combattu dans d'autres sphères de la société avec la même détermination. Et c'est cela qui manque le plus.

Le discours du pouvoir ou de ses porte-voix sur la réconciliation nationale présage-t-il d'une solution réelle à la crise algérienne, ou s'agit-il d'une nouvelle manoeuvre qui s'inscrit dans la lignée de celles, dépouillées de toute dimension politique, qui l'ont précédée ?

Réconciliation nationale et amnistie générale, un double thème récurrent des lendemains de guerre, lorsque la société épuisée est partagée entre les besoins contradictoires de savoir et d'oublier, de punir et de pardonner, pour pouvoir s'en aller, enfin apaisée, à la rencontre d'un nouveau destin.

Mais si, à l'heure des bilans, le prix de la guerre est connu parce que versé, celui de la paix reste encore à payer.

Au nom du besoin de savoir et de comprendre, peut-on faire l'économie d'un débat nécessairement contradictoire qui doit impliquer d'abord et de toute évidence les principaux protagonistes, les parties au conflit ?

Et lorsque la vérité aura été dite pourra-t-on, alors, faire l'impasse sur le besoin de justice exprimé par les victimes, toutes les victimes ?

Un jour, il reviendra au peuple algérien, la tâche difficile de jeter la lumière sur les zones d'ombres du passé et du présent, de dévoiler les lieux secrets, les dessous de l'histoire, les machinations d'antan dans lesquelles finalement traîtres, héros et hommes de paille partageaient les mêmes rôles.

**N. ZAMMIT Ph.D**